

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 28 Rue de Lisbonne
75008 Paris

Siren : 428 433 668
APE : 8790A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 28 Rue de Lisbonne
75008 Paris

Siren : 428 433 668
APE : 8790A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Aux membres du Conseil d'administration

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Action Enfance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 4.1.3 de l'annexe des comptes annuels concernant les événements postérieurs à la clôture qui expose des faits à relier à l'épidémie de COVID 19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'exhaustivité de la compilation des comptes pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 4.4 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux administrateurs appelés à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

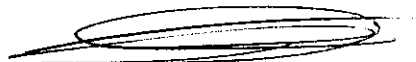
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 15 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Thibault DAVID
Associé



1. BILAN

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF

NATURE	AU 31/12/2019			RAPPEL
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEM. OU PROVIS.	VALEUR NETTE	AU 31/12/2018
FRAIS DE 1ER ETABLISSEMENT	397 139	315 662	81 476	132 364
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	868 337	596 449	271 888	29 047
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 924 619	33 264 795	32 659 823	26 965 850
Terrains .	3 921 248	-	3 921 248	3 427 248
Constructions	32 955 187	15 082 807	17 872 381	15 318 247
Matériels et outillage	1 160 936	925 817	235 119	216 658
Autres immobilisations corporelles	25 394 267	17 256 171	8 138 095	7 476 912
Immobilisations en cours	2 492 981	-	2 492 981	526 786
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 850 173	5 116	4 845 057	4 918 532
Avance IVE	1 599 079	-	1 599 079	1 695 844
Autres prêts	5 116	5 116	-	-
Dépôts et cautionnements	74 336	-	74 336	51 045
Titres de participation	171 642	-	171 642	171 642
Autres titres immobilisés	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	72 040 266	34 182 022	37 858 244	32 045 793
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	148 455	-	148 455	495 638
CREANCES DE FONCTIONNEMENT	7 475 104	74 390	7 400 714	8 536 867
Prix de journées à recevoir	7 134 871	-	7 134 871	7 450 794
Autres créances	340 233	74 390	265 843	1 086 073
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	32 026 978	68	32 026 910	31 536 803
DISPONIBILITES	3 826 068	-	3 826 068	5 068 477
Banques	3 737 471	-	3 737 471	4 998 501
C.C.P	63 921	-	63 921	51 840
Caisse	24 676	-	24 676	18 137
COMPTE DE REGULARISATION	180 202	-	180 202	174 425
Charges constatées d'avance	180 202	-	180 202	174 425
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	43 656 807	74 458	43 582 349	45 812 210
TOTAL DE L'ACTIF	115 697 073	34 256 480	81 440 593	77 858 003
ENGAGEMENTS RECUS			5 917 822	5 225 362

10

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

PASSIF

	RAPPEL	
	AU 31/12/2019	AU 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	31 792 374	31 266 469
Dotation initiale	1 524 490	1 524 490
Dotation complémentaire	20 711 508	20 711 508
Dotation statutaire	3 102 482	2 790 453
Reserve d'investissement fonds dédiés	4 253 206	4 253 206
Réserve d'investissement financeurs	319 479	319 947
Réserve de trésorerie financeurs	531 146	531 146
Réserve fonds de compensation financeurs	1 350 064	1 135 720
	-	-
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	469 522	502 804
Subvention d'investissement avec droit de reprise	199 226	199 226
Subvention d'équipement financée par le département	261 146	294 428
Autre subvention d'équipement	9 150	9 150
REPORT A NOUVEAU	37 255 031	34 505 794
REPORT A NOUVEAU IVE	1 136 215	1 136 215
REPORT A NOUVEAU TIERS FINANCEUR	- 3 782 707	- 3 677 848
	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 846 723	3 124 781
	-	-
RESULTATS SOUS CONTRÔLE	- 2 365	45 862
Résultat 2008	-	1 457
Résultat 2011	-	69 225
Résultat 2012	-	18 189
Résultat 2013	- 79 550	109 341
Résultat 2014	- 178 424	218 787
Résultat 2015	- 38 477	57 271
Résultat 2016	- 78 630	187 900
Résultat 2017	154 056	217 691
Résultat 2018	218 660	-
TOTAL DES FONDS PROPRES	68 714 793	66 904 078
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	3 153 331	2 722 070
FONDS DEDIES	243 679	147 906
	-	-
DETTES FINANCIERES	692 738	923 456
Emprunts	677 084	907 801
Autres Dettes	15 654	15 654
Concours bancaires	-	-
DETTES DE FONCTIONNEMENT COURANT	3 246 259	2 159 074
Fournisseurs et charges à payer	2 531 424	1 521 744
Créditeurs divers	714 835	637 330
DETTES RELATIVES AU PERSONNEL	5 389 792	5 001 000
Organismes sociaux et fiscaux	2 383 881	2 096 773
Congés à payer	2 872 114	2 728 335
Rémunérations dues	91 588	86 112
Appointements complémentaires à payer	42 210	89 780
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-	419
TOTAL DES DETTES	9 328 790	8 083 949
TOTAL DU PASSIF	81 440 593	77 858 003

2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		
RUBRIQUES	Exercice 2019	Rappel Exercice 2018
PRODUITS		
. Dons et abonnements	5 163 070	4 552 520
. Legs, assurances vie et donations	5 779 372	6 327 024
. Production immobilisée	-	121 069
. Tiers financeurs	45 643 738	44 010 509
. Produits divers	725 235	775 410
. Report des ressources sur dons affectés	86 184	39 049
. Reprise de provision	2 726	13 944
. Transfert de charges	-	12 153
TOTAL PRODUITS	57 400 325	55 851 679
CHARGES		
. Achats	3 866 909	3 703 167
. Services extérieurs	6 478 890	5 896 206
. Autres services extérieurs	3 660 396	3 051 794
. Impôts et taxes sur rémunérations	2 962 570	2 174 661
. Impôts et taxes autres	259 103	224 364
. Appointements bruts	23 949 956	23 723 711
. Charges sociales et divers	10 779 738	10 631 744
. Autres charges de gestion courante	998 237	1 099 277
. Dotation aux amortissements	2 561 922	2 463 457
. Dotation sur engagements à réaliser	181 957	21 952
. Dotations aux provisions	363 650	362 652
TOTAL GENERAL DES CHARGES	56 063 326	53 352 985
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 336 999	2 498 694
Produits financiers		
. D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	758 767	784 283
. Autres intérêts et produits assimilés	580	8 413
. Reprises sur provisions et transferts de charges	6 564	2 030
Total produits financiers	765 910	794 727
Charges financières		
. Dotations aux amortissements et provisions	68	5 078
. Intérêts et charges assimilées	94 926	95 518
. Autres charges financières	11 714	3 086
Total des charges financières	106 708	103 682
RESULTAT FINANCIER	659 203	691 046
RESULTAT COURANT	1 996 202	3 189 739
Produits exceptionnels		
. Sur opérations de gestion	43 982	493 720
. Sur opérations en capital	5 200	33 803
Total des produits exceptionnels	49 182	527 523
Charges exceptionnelles		
. Sur opérations de gestion	86 301	528 880
. Sur opérations en capital	34 599	48 102
. Dotations aux amortissements et provisions	77 761	15 500
Total des charges exceptionnelles	198 661	592 482
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 149 479	- 64 958
TOTAL DES PRODUITS	58 215 418	57 173 929
TOTAL DES CHARGES	56 368 695	54 049 148
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 846 723	3 124 781

3. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2019						
EMPLOIS	Note	Emplois de 2019 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019	RESSOURCES	Note	Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat
				REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE	4	13 728
1 - MISSIONS SOCIALES		51 053	3 928	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		10 942
1.1. Réalisées en France		50 682	3 557	1.1. Dons et legs collectés		10 942
Fonctionnement des établissements sanitaires et sociaux		49 795	2 670	- Dons manuels non affectés		4 772
Soutien et accompagnement de jeunes majeurs		88	88	- Dons manuels affectés		391
Promotion de la protection de l'enfance		13	13			
Autres actions en faveur des enfants, des adolescents et jeunes		787	787			
1.2. Réalisées à l'étranger		371	371	- Legs et autres libéralités non affectés		5 558
- Actions réalisées directement		122	122	- Legs et autres libéralités affectés		221
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		249	249	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		3 424	3 424	2. AUTRES FONDS PRIVES	5	-
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	1	3 424	3 424	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		45 644
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	2	-	-	4 - AUTRES PRODUITS		1 506
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (hors établissements)	3	1 277	474			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT		55 754		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RES		58 092
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS		433		II - REPRISE DES PROVISIONS		38
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		182		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES		86
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE				IV - VARIATION DES FONDS DEBIEES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		96
TOTAL GENERAL		1 847		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
		58 215		TOTAL GENERAL		58 215
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			8 491			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			1 952			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			14 365	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		14 365
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		10 401

4. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les annexes aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont présentées ci-après. Ces comptes annuels sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan 81 440 593 €
- Total du compte de résultat (charges) 56 368 695 €
- Résultat de l'exercice (excédent) 1 846 723 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation.

4.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

4.1.1 PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

Plusieurs évènements sont à noter sur l'année 2019 :

- Changement de logiciel de paie/RH : évolution du SIRH la partie paie a été mise en application à partir de janvier 2019 et la partie GTA a été développée au cours de l'année pour une mise en place effective sur l'exercice 2020.
- Suite à l'appel à projet Indre-et-Loire : le village de Pocé et le village d'Amboise ont intégré de nouveaux dispositifs d'accueil. L'établissement du RJT a fait évoluer son mode d'accueil et s'implante à Chinon avec l'ouverture d'un Village d'Enfants, de dispositifs d'accueils pour les adolescents en semi autonomie, autonomie et situations complexes et un accueil de jour.
- Concernant la suite de cet appel à projet, la Fondation a du faire très rapidement d'importants investissements avec notamment l'achat de 3 maisons et l'installation de 6 modulaires.
- On note aussi l'ouverture d'un service médico-social MERISTEME, en lien avec le Village d'Enfants de Villabé à partir du mois de juin 2019.
- Depuis novembre 2019, une équipe complète est dédiée au dispositif ACTION+.
- Versements des fonds au fur et à mesure des appels pour l'acquisition des appartements en VEFA à Melun pour l'établissement de la Passerelle.
- Début des versements des fonds en vue de l'acquisition de 9 modulaires pour le futur village de Sablons dont l'ouverture est prévue en août 2020.

Résultat comptable :

Le résultat comptable 2019 de la Fondation est un excédent de 1 847 K€. Par rapport à 2018, il diminue de 1 278 K€ mais celui-ci reste malgré tout élevé.

Cette baisse de résultat provient notamment de :

- D'une diminution du résultat courant d'exploitation avec une augmentation répartie sur l'ensemble des charges d'exploitation, augmentations non compensées en totalité par l'augmentation des produits de la tarification.

4.1.2.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables (ANC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.
- De l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés.

4.1.2.2 DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Néant.

4.1.2.3 PRINCIPALES METHODES UTILISEES

A. AGREGATION DES COMPTES ANNUELS

La Fondation gère des établissements dont la gestion est contrôlée et une activité propre dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une agrégation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à la Fondation sont éliminées. Il s'agit essentiellement des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de siège refacturés aux établissements.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat comptable global de la Fondation résulte de la compensation entre les excédents de certains établissements ou services avec les déficits d'autres établissements ou services. Compte tenu des modalités de financement desdits établissements et de leur indépendance budgétaire et administrative, les résultats des établissements ne sont pas économiquement compensables. A cette fin, le tableau du paragraphe 4.2.2.3 présente les composants, établissement par établissement, du résultat global de la Fondation.

B. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucun membre du Conseil d'Administration ne perçoit de rémunération.

C. DEPRECIATION DES POSTES D'ACTIF

Les postes de l'actif sont dépréciés lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19 risquent d'avoir des conséquences importantes sur nos comptes en 2020. Il n'est pas possible aujourd'hui d'en apprécier l'impact chiffré, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, de financement, ou des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations.

Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais, à la date d'arrêté des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

4.2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.2.1 ACTIF

4.2.1.1 TABLEAUX DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

TABLEAUX DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS					
NATURE	AU 31/12/2018	ACQUISITIONS 2019	VIRT DE POSTE A POSTE ET REGULARISATION	REPRISES ET CESSIONS	AU 31/12/2019
FRAIS 1ER ETABLISSEMENT	397 138.52	-	-	-	397 138.52
FRAIS D'EVALUATION	7 927.50	6 960.00	-	-	14 887.50
FRAIS ETUDES, RECHERCHE ET DEV LOGICIEL	33 494.00	-	-	-	33 494.00
DROIT AU BAIL	488 236.60	-	331 718.47	-	819 955.07
	-	-	-	-	-
TERRAINS	3 427 247.76	494 000.00	-	-	3 921 247.76
CONSTRUCTIONS	29 475 470.75	3 587 055.04	2 066.44	109 404.97	32 955 187.26
Constructions	12 871 064.76	518 578.47	-	-	13 389 643.23
Toitures et aménagements extérieurs	6 028 582.29	341 974.63	-	-	6 370 556.92
Autres extérieurs	5 081 692.77	444 089.58	2 066.44	68 275.99	5 459 572.80
Équipement technique	5 494 130.93	2 282 412.36	-	41 128.98	7 735 414.31
MATERIEL ET OUTILLAGE	1 098 435.30	130 267.47	-	67 766.81	1 160 935.96
Matériel d'hébergement	958 829.98	116 076.96	-	67 364.62	1 007 542.32
Outillage	139 605.32	14 190.51	-	402.19	153 393.64
AUTRES IMMOBILISATIONS	23 648 279.12	1 947 759.02	17 725.06	219 496.62	25 394 266.58
Aménagement-Agencement-Installations	4 331 418.55	228 895.43	-	18 872.87	4 541 441.11
Autres intérieurs	10 608 586.04	459 913.26	-	6 787.48	11 061 711.82
Véhicules	3 066 621.55	658 275.05	-	90 681.29	3 634 215.31
Matériel et mobilier de bureau	1 656 575.73	161 930.65	-	26 418.94	1 792 087.44
Mobilier d'hébergement	2 203 520.44	249 694.31	-	52 416.63	2 400 798.12
Autres matériel et mobilier	1 781 556.81	189 050.32	17 725.06	24 319.41	1 964 012.78
IMMOBILISATIONS EN COURS	526 785.65	2 324 991.69	- 358 796.34	-	2 492 981.00
TOTAUX	59 103 015.20	8 491 033.22	- 7 286.37	396 668.40	67 190 093.65
AMORTISSEMENTS					
NATURE	AU 31/12/2018	DOTATIONS 2019	VIRT DE POSTE A POSTE ET REGULARISATION	REPRISES ET CESSIONS	AU 31/12/2019
FRAIS 1ER ETABLISSEMENT	264 774.67	50 887.78	-	-	315 662.45
FRAIS D'EVALUATION	6 924.07	1 450.17	-	-	8 374.24
FRAIS ETUDES, RECHERCHE ET DEV LOGICIEL	32 484.59	1 009.41	-	-	33 494.00
DROIT AU BAIL	461 202.53	93 377.77	-	-	554 580.30
	-	-	-	-	-
CONSTRUCTIONS	14 157 223.85	1 009 511.67	1 311.58	85 240.44	15 082 806.66
Constructions	4 239 317.12	255 792.03	-	-	4 495 109.15
Toitures et aménagements extérieurs	2 676 895.19	183 078.39	-	-	2 859 973.58
Autres extérieurs	4 185 065.15	237 751.45	1 311.58	68 257.33	4 355 870.85
Équipement technique	3 055 946.39	332 889.80	-	16 983.11	3 371 853.08
MATERIEL ET OUTILLAGE	881 777.02	108 330.06	45.30	64 335.40	925 816.98
Matériel d'hébergement	759 590.90	101 158.68	-	64 156.39	796 593.19
Outillage	122 186.12	7 171.38	45.30	179.01	129 223.79
AUTRES IMMOBILISATIONS	16 171 367.25	1 297 355.56	- 57.51	212 493.87	17 256 171.43
Aménagement-Agencement-Installations	3 585 245.23	270 026.76	-	18 505.27	3 836 766.72
Autres intérieurs	5 732 899.44	295 419.35	- 0.06	1 641.15	6 026 677.58
Véhicules	2 194 573.08	376 897.67	- 14.11	90 681.29	2 480 775.35
Matériel et mobilier de bureau	1 393 287.13	110 001.60	-	26 418.94	1 476 869.79
Mobilier d'hébergement	1 804 357.92	119 952.60	- 47.25	51 525.80	1 872 737.47
Autres matériel et mobilier	1 461 004.45	125 057.58	3.91	23 721.42	1 562 344.52
TOTAUX	31 975 753.98	2 561 922.42	1 299.37	362 069.71	34 176 906.06
IMMOBILISATIONS NETTES	27 127 261.22	5 919 757.99	767.07	34 598.69	33 013 187.59

Les durées d'amortissement pratiquées sont présentées dans le tableau ci-après :

Nature d'immobilisation	Durée d'amortissement
Structures et ouvrages assimilés	50
Toitures et ouvrages assimilés	30
Autres extérieurs	10
Aménagement-agencement-installations	5
Installations techniques	15
Autres intérieurs	30
Petit matériel technique	10
Matériel hébergement	4
Matériel hébergement de collectivité	5
Literie lingerie	3
Petit matériel hébergement	5
Outillage	5
Matériel de transport	5
Matériel de bureau	5
Matériel informatique	3
Mobilier de bureau	10
Mobilier hébergement	5
Mobilier hébergement de collectivité	10
Mobilier matériel de loisirs	5

4.2.1.2 TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT								
TITRES	VALEUR D'ACQUISITION	31/12/2019	PLUS VALUE LATENTE	MOINS VALUE LATENTE	PROVISION AU 31/12/2018	DOTATION 2019	REPRISE 2019	PROVISION AU 31/12/2019
I - PLACEMENT HSBC								
Monétaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
HSBC monétaire sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	5 364	5 364	-	-	-	-	-	-
TOTAL I	5 364	5 364	-	-	-	-	-	-
II - PLACEMENT BNP PARIBAS								
Actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	17 431	17 687	256	-	6 564	-	6 564	-
Fonds mixtes	-	-	-	-	-	-	-	-
Monétaires	16 988	16 920	-	68	-	68	-	68
Produits alternatifs	642	719	77	-	-	-	-	-
s/total	35 061	35 326	333	-	6 564	68	6 564	68
Liquidités gérées	395 970	395 970	-	-	-	-	-	-
TOTAL II	431 030	431 296	333	-	6 564	68	6 564	68
III - PLACEMENT NSM								
Placements monétaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions	-	-	-	-	-	-	-	-
OPCVM divers	-	-	-	-	-	-	-	-
s/total	-	-	-	-	-	-	-	-
Liquidités gérées	408	408	-	-	-	-	-	-
TOTAL III	408	408	-	-	-	-	-	-
IV-COMPTES A TERME								
AXA VALOR CAPITALISATION	3 000 000	4 077 253.91	-	-	-	-	-	-
AXA AMADEO CAPI	2 000 000	2 567 141.56	-	-	-	-	-	-
NSM VIE HOCHÉ PATRIMOINE	1 230 000	1 539 523.00	-	-	-	-	-	-
AG2R LA MONDIALE	5 000 000	6 401 184.19	-	-	-	-	-	-
DEXIA EPARGNE-AEP	4 350 000	5 296 231.43	-	-	-	-	-	-
CREDIT MUTUEL ARKEA-VIE+	2 000 000	2 467 466.28	-	-	-	-	-	-
HSBC ASSURANCES	2 350 000	2 743 156.81	-	-	-	-	-	-
CARDIF ASS.VIE (BNP) 20/10/14	3 000 000	3 342 109.30	-	-	-	-	-	-
CARDIF ASS.VIE (BNP) 18/07/20	3 000 000	3 132 306.79	-	-	-	-	-	-
s/total	25 930 000	31 566 373	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus Nets	5 636 373	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL IV	31 566 373	31 566 373	-	-	-	-	-	-
V - AUTRES								
V.M.P. La Poste	-	-	-	-	-	-	-	-
V.M.P. CCO	15 159	15 159	-	-	-	-	-	-
V.M.P. BNP PARIBAS	8 644	8 644	-	-	-	-	-	-
TOTAL V	23 802	23 802	-	-	-	-	-	-
TOTAL	32 026 978	32 027 244	333	-	6 564	68	6 564	68

4.2.1.3 TITRES DE PARTICIPATIONS

TITRES DE PARTICIPATIONS AU 31-12-2019 (En €)								
	Capitaux propres	participation	Valeur comptable des titres		montant au	CA HT 2019	Résultat net 2019	Dividendes encaissés
			Brute	Nette				
Société Civile Immobilière IVE	281 064	99.90%	171 642	171 642	1 599 079	345 947	109 422	

La SCI Immobilière Village d'Enfants (IVE) détient les biens immobiliers de certains établissements, ces biens sont loués par IVE à la Fondation.

4.2.1.4 ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES BRUTES (En €)				
NATURE	TOTAL	-1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Avances et acomptes sur commandes	148 455	148 455		
Prix de journée à recevoir	7 134 871	7 134 871		
Autres créances	340 233	340 233		
Charges constatées d'avance	180 202	180 202		
Total des créances	7 803 761	7 803 761	-	-

4.2.1.5 ETAT DES PROVISIONS SUR CREANCES

ETAT DES PROVISIONS SUR CREANCES (En €)				
	PROVISION AU 31/12/2018	DOTATION 2019	REPRISE 2019	PROVISION AU 31/12/2019
Provision sur autres créances et autres prêts	65 741	8 649		74 390
Total des provisions sur créances	65 741	8 649	-	74 390

4.2.2 PASSIF

4.2.2.1 TABLEAU DETAILLE DES FONDS PROPRES

TABLEAU DETAILLE DES FONDS PROPRES			
	AU 31/12/2018	MOUVEMENTS 2019	AU 31/12/2019
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	31 266 469.45	525 904.96	31 792 374.41
Dotation initiale	1 524 490.17		1 524 490.17
Dotation complémentaire	20 711 507.57		20 711 507.57
Dotation statutaire	2 790 452.97	312 029.09	3 102 482.06
Réserves d'investissement fonds dédiés	4 253 205.62	-	4 253 205.62
Réserves d'investissement financeurs	319 947.11	- 467.97	319 479.14
Réserves de trésorerie financeurs	531 146.01	-	531 146.01
Réserves fonds de compensation financeurs	1 135 720.00	214 343.84	1 350 063.84
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	502 804.22	- 33 281.94	469 522.28
Subvention d'investissement avec droit de reprise	199 226.21		199 226.21
Subvention équipement financée par le département	294 428.01	- 33 281.94	261 146.07
Autres subvention d'équipement	9 150.00		9 150.00
Autres Subvention d'investissement	-	-	-
Report à nouveau	34 505 794.43	2 749 236.84	37 255 031.27
Report à nouveau IVE	1 136 214.63		1 136 214.63
Résultat tiers financeurs non financés	- 3 677 848.45	- 104 858.69	- 3 782 707.14
Résultat exercice précédent	3 124 781.16	- 3 124 781.16	-
Résultats sous contrôle	45 862.20	- 48 227.60	- 2 365.40
Résultat de l'exercice		1 846 723.15	1 846 723.15
TOTAL DES FONDS PROPRES	66 904 077.64	1 810 715.56	68 714 793.20

DÉTAIL DES MOUVEMENTS DE FONDS PROPRES 2019

FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES			525 904.96
- Dotation statutaire		312 029.09	
- Réserves d'investissement fonds dédiés			
- Réserves d'investissement financeurs	-	467.97	
. Le phare	-	467.97	
		-	
- Reprise sur réserve			
- Réserves fonds de compensation tiers financeurs		214 343.84	
. Monts sur Guesnes	-	10 139.31	
. Bréviandes		131 184.40	
. Ballancourt		40 353.35	
. Bar le Duc	-	16 669.00	
. Villabé		69 614.40	
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	33 281.94	- 33 281.94
- Subvention d'équipement financée par le département (reprise Amilly Villabé)	-	33 281.94	
- Autres Subvention d'investissement			
REPORT A NOUVEAU			2 749 236.84
- affectation résultat 2017 conformément à la résolution du Conseil d'Administration de la Fondation		2 808 261.84	
- dépenses 2018 et antérieures des établissements sous tutelle refusées	-	59 025.00	
AFFECTATION RESULTAT 2018			- 3 124 781.16
- Résultat affecté en report à nouveau		2 808 261.84	
- Résultat affecté en report à nouveau et résultat sous tutelle		4 490.23	
- Résultat affecté en réserve statutaire		312 029.09	
- Résultat affecté en Réserves d'investissement fonds dédiés			
RESULTAT TIERS FINANCEURS NON FINANCES OU REPORTEES			- 104 858.69
- Résultat tiers financeurs non financés	-	58 789.03	
- Résultat tiers financeurs reportés en Rà N		19 474.14	
- Amortissement comptable différé	-	76 315.77	
- ajustement charges rejetées avec contestation		10 771.97	
RESULTAT 2019			1 846 723.15
RESULTATS EXERCICES ANTERIEURS SOUS CONTRÔLE TIERS FINANCEURS			- 48 227.60
- résultats 2018 présentés aux tutelles		127 587.33	
- régularisation résultats antérieurs		2 672.87	
- résultats tutelles affectés en fonds d'investissement, trésorerie ou de compensation	-	225 298.69	
- dépenses non opposables			
- dépenses refusées par les tutelles		46 810.89	
TOTAL			1 810 715.56

4.2.2.2 TABLEAU DETAILLE DES RESERVES D'INVESTISSEMENT

TABLEAU DETAILLE DES RESERVES D'INVESTISSEMENT										
	Affectation résultat 2004	Affectation résultat 2005	Affectation résultat 2006	Affectation résultat 2007	Affectation résultat 2008	Affectation résultat 2010	Affectation résultat 2011	Affectation résultat 2014	TOTAL	Investissements réalisés au 31/12/19
CREATION DE NOUVEAUX VILLAGES campagne de collecte 2004 campagne de collecte 2005 campagne de collecte 2005 campagne de collecte 2005	277 934	1 104 230							1 382 164	1 382 164
	277 934	403 362							277 934	
		373 189							403 362	
		327 680							373 189	
CREATION DU VILLAGE DE BAR LE DUC Dons Keromes dons gémo dons concert don Mme Rivet	60 000		594 033		67 000				721 033	721 033
	60 000		69 033						60 000	
			125 000		67 000				69 033	
			400 000						192 000	
CREATION DU VILLAGE DE BREVIANDES EQUIPEMENT VILLAGE DE MONTS SUR GUESNES VILLAGE DE SOISSONS campagne 3 nouvelles maisons à Soissons						207 481	273 787		481 267	481 267
	375 778							78 831	78 831	78 831
	375 778								375 778	375 778
AGRANDISSEMENT DES MAISONS DE CESSON Campagne de collecte 2005 Don Rouaud campagne de collecte 2006		20 000	541 318	27 395					588 713	588 713
		20 000	64 700	27 395					20 000	
			476 618						92 095	
									476 618	
JEUX PLEIN AIR campagne de collecte 2006			245 460						245 460	245 460
			245 460						245 460	245 460
			50 000						50 000	
			50 000						50 000	
LOCAL TECHNIQUE Don Gavanier										
RENOVATION VILLAGE Don Keromes campagne de collecte 2005		329 960							329 960	329 960
		20 000							20 000	
		309 960							309 960	
TOTAL	713 712	1 454 190	1 430 811	27 395	67 000	207 481	273 787	78 831	4 253 206	4 203 206

(1) hors matériel et mobilier

TABLEAU DE VENTILATION DU RESULTAT 2019							
Etablissements	Résultat comptable	Résultat gestion libre	Résultat gestion conventionnée avant reprise de résultat				
			Résultat AE	Résultat tiers financeurs	financé	amortissements comptables différés	non financé
Siège	- 1 038 553.15	- 1 038 553.15					
Action sociale	- 804 872.43	- 804 872.43					
Communication	6 489 627.75	6 489 627.75					
La chatellenie	- 259 994.27	- 259 994.27					
Si/TOTAL	4 386 207.90	4 386 207.90	-	-			
Amboise	- 439 928.60		- 190 519.79	- 249 408.81	- 238 617.08	12 574.84	- 23 366.57
Poce	- 270 112.86		- 295 618.06	25 505.20	54 310.12		- 28 804.92
Erpe	- 9 347.12		- 4 688.11	- 4 659.01	- 4 630.23		- 28.78
Relais Jeunes Touraine	- 519 117.47		- 231 540.85	- 287 576.62	- 271 084.84		- 16 491.78
Villabé	49 016.46		- 109 635.34	158 651.80	156 903.36	1 232.00	516.44
Mérisème	- 25 067.06		-	- 25 067.06	- 25 067.06		
Le phare	- 260 355.25		- 115 261.93	- 145 093.32	- 151 943.63	1 050.90	5 799.41
Ballancourt	36 636.38		- 93 039.42	129 675.80	141 853.48	2 476.93	- 14 654.61
Clairefontaine	- 132 205.23		- 148 630.91	16 425.68	22 578.96	6 201.96	- 12 355.24
Mapes	- 14 759.37		- 154.09	- 14 605.28	- 14 930.60		325.32
Cesson	- 207 819.45		- 207 169.05	- 650.40	24 402.64	8 737.26	- 33 790.30
Boissettes	- 133 873.47		- 191 231.03	57 357.56	51 665.92	11 019.95	- 5 328.31
La passerelle	73 425.11		- 43 742.65	117 167.76	102 631.69	687.70	15 223.77
Saeva	69 959.92		- 24 018.97	93 978.89	115 083.84	4 032.64	- 25 137.59
Soissons	- 486 278.56		- 147 938.47	- 338 340.09	- 362 953.97		24 613.88
Amilly	46 582.49		- 137 829.06	184 411.55	208 462.99	525.08	- 23 526.36
Bar le Duc	- 161 835.09		- 79 793.99	- 82 041.10	- 23 100.24	-	- 2 301.04
Bréviandes	8 899.70		- 70 779.58	61 879.88	66 854.35	56 639.82	- 4 974.47
Monts sur Guesnes	- 145 505.88		- 163 025.96	17 520.08	25 347.42		- 7 827.34
Si/ total établissements	2 539 484.75	-	- 2 254 617.26	- 284 867.49	- 122 232.88	10 526.12	- 152 108.49
TOTAL	1 846 723.15	4 386 207.90	- 2 254 617.26	- 284 867.49	- 122 232.88	10 526.12	- 152 108.49

4.2.2.4 ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS				
PASSIF				
	PROVISION AU 31/12/2018	REPRISE 2019	DOTATION 2019	PROVISION AU 31/12/2019
PROVISIONS POUR RISQUES				
Autres provisions pour risques divers	419 070.00	1 500.00	77 761.00	495 331.00
S/total provision pour risques et charges	419 070.00	1 500.00	77 761.00	495 331.00
Dotation aux provisions pour travaux				-
Provision indemnités départ à la retraite	2 303 000.00		355 000.00	2 658 000.00
TOTAL	2 722 070.00	1 500.00	432 761.00	3 153 331.00
ACTIF				
Provision sur autres prêts	5 116.08			5 116.08
Provision pour dépréciations des titres	6 563.54	6 563.54	68.00	68.00
Provision sur autres participations à recevoir	65 740.76		8 649.50	74 390.26
				-
TOTAL AUTRES PROVISIONS	77 420.38	6 563.54	8 717.50	79 574.34

Provision pour risques

La provision pour risques divers a été établie en fonction des actions prud'homales en cours à la clôture de l'exercice.

Provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour départ à la retraite a été calculée sur la base d'un départ à la retraite à 65 ans pour tenir compte de la législation en vigueur. Le taux d'actualisation pris en compte est de 0.80 %. Comme en 2017, il a été retenu une probabilité de présence à l'âge de la retraite par tranche d'âge et par catégorie professionnelle. Le taux de charges appliqué a été différencié entre le taux de charges sur les cadres et le taux de charges sur les non cadres. Le taux de revalorisation des salaires appliqué est de 1% pour les non cadres et 2% pour les cadres.

Elle s'élève à 2 658 000 € au 31 décembre 2019.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

4.2.2.5 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES				
Situations Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Apports				
Sous-total				-
Don Rotary et divers Boissettes	56 334.17	1 621.62		54 712.55
Don Action sociale	2 261.00	2 261.00		-
Don pour Villabé	2 500.00	2 500.00	1 330.00	1 330.00
Don Soissons	8 457.50	5 448.27		3 009.23
Don Lefebvre danse et divers Cesson	9 547.02	9 547.02	532.00	532.00
Don Monts sur Guesnes	35 064.76	35 064.76		-
Don service de suite	14 325.00	14 325.00		-
Don Bréviandes	14 916.50	14 916.50		-
Don Clairefontaine	500.00	500.00		-
Don Sablons	4 000.00		180 095.00	184 095.00
Sous-total	147 905.95	86 184.17	181 957.00	243 678.78
Legs et donations	-			-
Sous-total		-	-	-
TOTAL	147 905.95	86 184.17	181 957.00	243 678.78

4.2.2.6 ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES				
NATURE	TOTAL	-1an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Crédits bancaires	-	-		
Emprunts	677 084.16	237 271.79	439 812.37	
Autres dettes financières	15 654.21	15 654.21		
Fournisseurs et charges à payer	2 531 424.26	2 531 424.26		
Autres dettes de fonctionnement courant	714 834.71	714 834.71		
Organismes sociaux et fiscaux	2 383 881.11	2 383 881.11		
Congés à payer	2 872 114.26	2 872 114.26		
Dettes diverses	133 797.02	133 797.02		
Produits constatés d'avance	-	-		
Total des dettes	9 328 789.73	8 888 977.36	439 812.37	-

4.3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.3.1 ETAT DES EFFECTIFS

ETAT DES EFFECTIFS AU 31/12/2019	
Effectif moyen en Equivalent Temps Plein	Personnel salarié
Cadres	98.21
Employés	719.53
Total	817.74

4.3.2 AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS RECUS

Les legs et donations acceptés au 31 décembre 2019 s'élèvent à 5 917 822 euros.

ENGAGEMENTS DONNES

La Fondation, au titre d'un prêt en 2006 à hauteur de 575 000 € et d'un prêt en 2008 à hauteur de 2 200 000 € contractés pour les investissements de Soissons et de Bar le Duc, s'est engagée pendant toute la durée de ces prêts, à ne consentir, pour toute sûreté de dette d'emprunt présente ou future ou pour sûreté de tout engagement de garantie souscrit par lui ou sur son ordre envers qui que ce soit, présent ou futur, aucune hypothèque, aucun nantissement, gage ou droit quelconque sur les deux biens financés uniquement, sans l'accord préalable de la banque. Le montant total restant à rembourser est de 677 084 €.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Néant

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés en 2019 au cabinet Jegard s'élèvent à 46 800 € au titre de leur mission légale de commissariat aux comptes.

REMUNERATIONS DES CADRES DIRIGEANTS

Le montant global cumulé des cinq plus hautes rémunérations des cadres dirigeants de la Fondation s'élève à 511 107 € au titre de l'exercice 2019.

4.4 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

4.4.1 METHODE DE CONSTRUCTION DU CER

Le CER et ses rubriques sont établis à partir d'un retraitement par destination des charges et des produits du compte de résultat. Ce retraitement est effectué à partir d'un tableau de passage identique d'année en année. Le CER de la clôture 2019 est identique dans sa présentation à celui de la clôture 2018. Ce format de CER, initié pour l'exercice 2009, répond au règlement n°2008-12 du 7 mai 2008 du Comité de la réglementation comptable. Il faut noter que la présentation du CER fera l'objet d'une évolution au 1^{er} janvier 2020 avec la date d'entrée en vigueur du nouveau plan comptable.

4.4.2 ANALYSE DES RESSOURCES

A fin 2019, les ressources de la Fondation ont représenté 58 215 k€, elles ont été affectées aux missions sociales de la Fondation pour 51 053 k€, soit à hauteur de 88 %.

Ces ressources ont principalement été constituées de :

- Ressources collectées auprès du public pour 10 942 k€ (soit 19.0%).
- De la contribution des Conseils départementaux au financement des différents établissements de la Fondation sous forme de prix de journées pour 45 644 k€ (soit 78.4%).
- D'autres produits pour 1 506 k€ (soit 2.59%).

Les autres produits pour 1 506 k€, sont constitués :

- De produits financiers pour 766 K€.
- De produits exceptionnels pour 14 k€
- De produits divers pour 725 k€ (dont des remboursements de prévoyance/formation pour 299 k€).

4.4.3 ANALYSE DES EMPLOIS

4.4.3.1 MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE

FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX

La Fondation gère quinze établissements d'enfants et d'adolescents, soit 35 services.

La gestion de ces structures constitue le cœur de ses missions sociales. Les emplois de ces structures ont représenté un total de 49 795 k€ en 2019.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES MAJEURS (ACTION +)

La Fondation a la volonté, au-delà des actions déjà menées au sein de certains de ses établissements, de soutenir les jeunes majeurs, notamment ceux ayant été accompagnés par l'aide sociale à l'enfance. Le service ACTION + a été progressivement mis en place au cours de l'exercice 2019. Le personnel recruté dans ce service a pour missions d'aider les jeunes dans les différentes démarches administratives, dans la recherche d'emploi ou de formation, de logement. Le service soutient également financièrement les jeunes en cas de nécessité.

PROMOTION DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Au travers d'une partie de sa revue Grandir, la Fondation a engagé en 2019 des dépenses au service de la promotion de la protection de l'enfance à hauteur de 13 K€.

AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Les autres actions les plus significatives du point de vue de leur montant auront été en 2019 :

- Un soutien aux anciennes mères éducatrices afin de leur permettre de conserver un lien avec les enfants dont elles ont assuré l'éducation (138 k€).
- L'entretien et le développement du site d'accueil de la Châtellenie en Indre-et-Loire (274 k€).
- L'organisation du Prix Littéraire concernant la littérature pour enfants et les dépenses effectuées par les établissements pour ce prix sont sur fonds propres (149 k€).

4.4.3.2 MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER

La Fondation développe depuis des années un programme de soutien et d'accompagnement scolaire à destination d'enfants et de jeunes orphelins de père au Sénégal (122 k€).

La Fondation soutient au Liban des familles victimes de violence conjugales (249 k€) au travers d'une association locale, le Service de l'Enfant au Foyer qui a créé un centre d'accueil dans ce but.

4.4.3.3 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais de recherche de fonds se sont élevés à 3 424 k€ en 2019.

4.4.3.4 FRAIS DE FONCTIONNEMENT (HORS ETABLISSEMENTS)

Les frais de fonctionnement de 1 277 k€ se répartissent de la manière suivante :

En k€

Part des frais de siège non refacturables aux établissements	876
Autres frais de communication	349
Amortissements	37
Valeurs Nettes Comptables éléments d'actifs à céder	0
Divers	15
TOTAL	1 277

4.4.4 SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Le report des ressources collectées auprès du public et non encore utilisées s'élevait à 13 728 k€ à la clôture de l'exercice 2018. Les ressources collectées auprès du public ont été de 10 942 k€ et leur utilisation s'est principalement répartie entre 7 827 k€ inscrits au compte de résultat et 8 491 k€ d'investissements.

Ainsi, le solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées à la fin de l'exercice 2019 indique une diminution de 3 327 k€ par rapport au solde à l'ouverture et représente 10 401 k€ qui permettront d'améliorer la qualité de la prise en charge des enfants et des adolescents accueillis par la Fondation.

4.4.5 AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

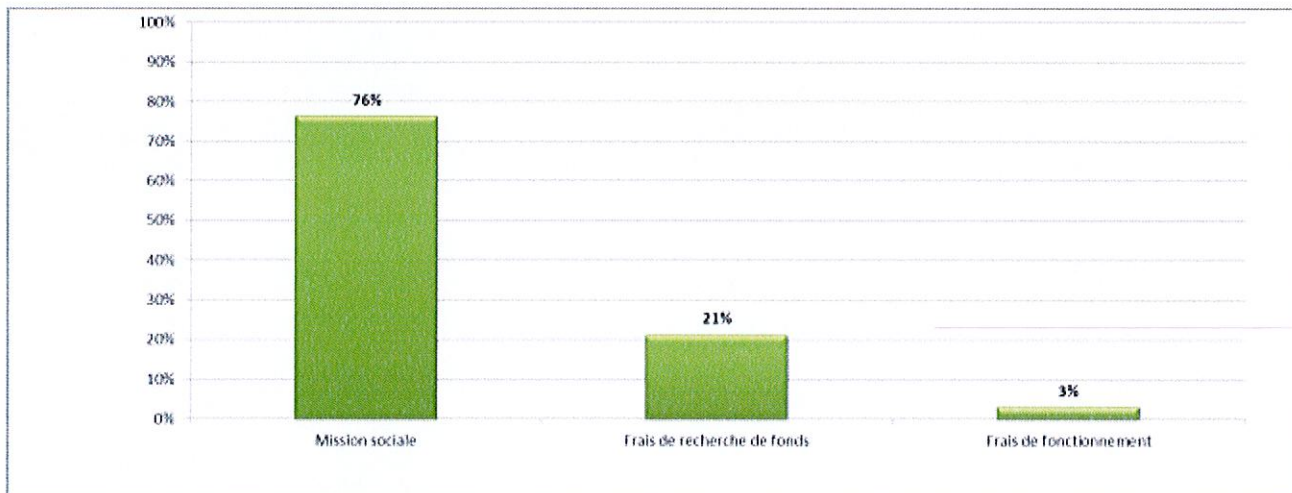
La générosité de nos donateurs nous permet de :

- Apporter un renfort éducatif lorsque c'est nécessaire et garantir un mode d'accueil à taille humaine (5 ou 6 enfants par maison). C'est par le partage de la vie quotidienne, de ses joies, de ses peines, de ses activités, que nous construisons la stabilité dont ont tant besoin les enfants et jeunes qui nous sont confiés ;
- Mettre en œuvre des projets éducatifs qui permettent aux enfants d'élargir leur horizon, de leur faire découvrir qu'ils sont capables d'avancer et qu'ils valent quelque chose. Nous sommes convaincus que, tout particulièrement pour ces enfants et pour ces jeunes, réussir dans une activité, quelle qu'elle soit, est une des conditions de leur reconstruction ;
- Construire et rénover les Villages : nous avons la conviction que le cadre et les conditions de vie des enfants et des jeunes que nous accueillons sont essentiels pour les aider à se reconstruire.

Le solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées à la fin de l'exercice 2019 représente 10 401 k€ en diminution de 3 327 k€ par rapport au solde à l'ouverture.

Ainsi, au plan financier, les ressources collectées auprès du public employées aux missions sociales se composent de charges inscrites au compte de résultat (3 928 k€) et d'investissement concourant directement à la réalisation des missions de la Fondation (8 491 k€), soit un total pour 2019 de 12 419 k€.

La répartition par emploi des ressources collectées auprès du public est résumée par le graphique ci-dessous :



La méthode par emploi des ressources collectées auprès du public est conforme à celle des années antérieures.

4.5 AUTRES INFORMATIONS

4.5.1 VALEUR DES IMMOBILISATIONS

VALEUR DES IMMOBILISATIONS					
En milliers d'euros					
NATURE	val. d'acquisition 31/12/2018	mouvements exercice 2019	val. d'acquisition 31/12/2019	val.amortie 31/12/2019	valeur nette 31/12/2019
Frais de 1er établissement	398		398	316	82
Immobilisations incorporelles	530	339	869	596	273
Terrains	3 428	494	3 922		3 922
Constructions	29 475	3 480	32 955	15 083	17 872
Matériel et outillage	1 098	62	1 160	926	234
Autres immobilisations	23 647	1 746	25 393	17 256	8 137
Immobilisations en cours	527	1 966	2 493	-	2 493
TOTAL	59 103	8 087	67 190	34 177	33 013

4.5.2 INVESTISSEMENTS DE L'ANNEE

Les investissements de l'année 2019 ont porté sur un montant de 8 482 K€, ils correspondent essentiellement à :

- 1 323 K€ dans les comptes du siège dont 1 004 K€ au titre du futur village de Sablons, le reste concernant essentiellement la suite de l'acquisition du logiciel SIRH.
- 725 K€ pour Amboise correspondant essentiellement à l'acquisition d'un pavillon pour le service de l'accueil des complexes suite à la mise en œuvre de l'appel à projet.
- 676 K€ pour Pocé sur Cisse correspond essentiellement là aussi à l'acquisition d'un pavillon pour le service de l'accueil des complexes suite à la mise en œuvre de l'appel à projet.
- 2 911 K€ pour l'établissement de Chinon. Afin de mettre en œuvre l'appel à projet dès 2019, il a été acquis des modulaires pour le village de Chinon ainsi qu'un pavillon pour le service de l'accueil des complexes.
- 1 144 K€ pour l'établissement de la Passerelle correspondant essentiellement aux versements des acomptes sur l'acquisition en VEFA des appartements à Melun.

Pour le reste, les investissements ont essentiellement porté sur des renouvellements de matériel et mobilier, matériel de transport et divers travaux.

4.5.3 DIVERS

Néant.